

Réf: Dossier 292606

Avis de constitution

SOCIETE « KINEVIE »

Siège ABIDJAN, commune de Cocody, Lot 265, ilot
18 à Abatta ORIBAT cité DON MELLO 1 25 BP 305 CIDEX
01, Lot 265, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KINEVIE »

Objet : La société a pour objet en république de Côte d'Ivoire, spécifiquement et principalement les activités ci-après :

-Cabinet de Kinésithérapie :

- Centre de rééducation fonctionnelle;
- Hijama thérapie;
- Périnéologie;
- Drainage Lymphatique;
- Massage et Amincissement;

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, commune de Cocody, Lot 265, ilot 18 à Abatta ORIBAT cité DON MELLO 1 25 BP 305 CIDEX 01, Lot 265, Ilot 18

Dirigeant(s) Mme MISSAMOU BAKEBELAMIO EPSE
GNADRO KELLY AURORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01393 du 20/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16787/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

